

**M. le président suppléant:** Le crédit 1 est-il adopté?

(Le crédit est adopté.)

**M. le président suppléant:** L'article 5 est-il adopté?

5. Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel, \$7,100,000.

(Le crédit est adopté.)

**M. le président suppléant:** Le crédit 10 est-il adopté?

10. Bourses d'études et subventions pour aider à la recherche, \$41,000,000.

**M. Brand:** Je voudrais dire quelques mots au sujet du crédit 10. J'ai pensé que l'on donnerait au ministre l'impression d'avoir accompli quelque chose si on abandonnait le crédit 1 pour passer au crédit 10. Je tiens à dire quelques mots à propos du Conseil de la recherche médicale et des subventions proposées pour l'année à venir et versées l'année dernière. J'ai appris avec plaisir que le ministre recommandait une augmentation mais je déplore, comme bien d'autres l'ont dit cet après-midi et ce soir, son insuffisance. Elle est trop modeste. Évidemment le ministre ne se soucie guère des nombreux organismes et des rapports préconisant une augmentation de subventions destinées à la recherche médicale étant donné surtout la mesure relative à l'assurance soins médicaux qui, nous espérons, sera présentée un jour à la Chambre—bien que les perspectives soient peu encourageantes pour le moment. Néanmoins, la Chambre et le gouvernement doivent examiner plus attentivement et de plus près les causes de la pénurie de fonds destinés à la recherche médicale au Canada.

Mon collègue de Simcoe-Est signale que les États-Unis affectent \$5.05 par habitant à la recherche médicale alors que nous dépensons environ 75c. par habitant à ce chapitre. Cela n'est pas assez. Je voudrais citer, comme exemple, les besoins d'argent et d'assistance, dans le domaine de la recherche médicale, de la Faculté de médecine de l'Université de la Saskatchewan où j'ai fait mes études. Très récemment, le *Star-Phoenix* de Saskatoon a fait paraître une longue série d'articles, du 29 octobre au 2 novembre, sur le problème du financement de la recherche médicale considéré comme une des premières nécessités dans le domaine de la santé publique. Je voudrais citer les excellents articles de Florence Pratt, journaliste attachée à ce journal. Voici ma première citation:

Que voulons-nous? Des professeurs plus nombreux et mieux qualifiés, et de meilleures conditions de recherche, ou bien des soins médicaux de second ordre?

[M. Barnett.]

J'espère qu'il s'agit là d'une question purement théorique. Continuons:

Tel est le problème critique que le Canada doit résoudre sans délai, selon le personnel médical et certains profanes.

Elle cite le D<sup>r</sup> Louis Horlick, du département de médecine clinique de la faculté de médecine de l'université.

...pour dispenser des services de grande qualité, «les services que désire, j'en suis sûr, les Canadiens, il nous faut un nouveau genre de médecin, un médecin qui ne sera pas déclassé le jour où il recevra son diplôme. Il doit savoir trouver ses renseignements et les utiliser à bon escient. C'est dire qu'il faut un nouveau genre d'enseignement grâce auquel l'étudiant apprendra à examiner, à apprécier les indices et à appliquer un traitement.»

L'enseignement valable et la recherche vont de pair. Ils supposent une faculté de médecine qui enseigne et applique un programme de recherche permanent, et qui assure en même temps l'échange des idées entre les facultés et la diffusion continue de ces idées...

L'article précise qu'il ne suffit pas de trouver une ou deux personnes qualifiées. Et il ajoute:

Le chercheur qui vient ici a besoin de conditions sûres, du point de vue du personnel et des installations, qui stimulent et encouragent l'esprit créateur.

Le climat favorable à la recherche, dont la définition est assez floue, comporte un juste équilibre entre l'entourage, l'outillage et les bâtiments. On peut réaliser cet équilibre. Cependant, il faut de l'argent, beaucoup d'argent, et des projets à longue portée. Au Canada, le problème le plus immédiat et le plus urgent est de savoir où et comment obtenir l'argent.

Je suis heureux de l'augmentation proposée de 33½ p. 100, mais elle représente environ 50 p. 100 des besoins actuels, et peut-être 20 p. 100 de ce qu'il faudra dans dix ans si, comme le député de Simcoe-Est le signale, nous voulons faire venir des professeurs de médecine ayant déjà beaucoup expérimenté dans la recherche et aptes à former de meilleurs et de plus nombreux médecins au service des Canadiens, et voulons mettre un frein à l'exode des nôtres vers les États-Unis et d'autres pays. Il nous faut donc des fonds, et dès maintenant.

Nous avons tous entendu parler du rapport Gundy, qui a été présenté au premier ministre au cours de l'année. Le ministre sait certainement quelle somme le rapport Gundy recommande de consacrer à la recherche. Sinon, je lui propose de lire l'ouvrage, car il est agréable à lire et très instructif. Voici un passage du sommaire qui figure à la première page du rapport:

La recherche médicale est essentielle à l'établissement de normes élevées dans l'enseignement de la médecine, dans les services d'hygiène et dans les soins de santé. On doit reconnaître cette nécessité à l'égard de tous les programmes destinés à élargir les services d'hygiène et à relever les normes des soins de santé au Canada. Si cela devient notre politique générale...